

REPUBLIQUE FRANÇAISE

PAULHAN

Numéro SIRET : **21340194600016**

POSTE COMPTABLE : **RECEVEUR MUNICIPAL CLERMONT HLT**

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : COMMUNE

ANNEE 2019

Code INSEE 34194	PAULHAN COMMUNE	BP 2019
----------------------------	----------------------------------	--------------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	3 891
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	56
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	846,25	0,00
2	Produit des impositions directes/population	480,43	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	866,03	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	557,05	0,00
5	Encours de dette/population	1 219,46	0,00
6	DGF/population	208,38	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	47,13%	0,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	106,08%	0,00%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	64,32%	0,00%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	140,81%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants de plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

PAULHAN - 34 - COMMUNE	BP 2019
-------------------------------	----------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement " .

III - Les provisions sont budgétaires.

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice 2018.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	3 809 778,00	3 449 734,00
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 360 044,00
		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)		3 809 778,00	3 809 778,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	1 465 181,00	1 837 600,00
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	991 500,00	342 400,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 276 681,00
		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)		2 456 681,00	2 456 681,00
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (4)		6 266 459,00	6 266 459,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 338 740,00	0,00	1 269 950,00	1 269 950,00	1 269 950,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 468 780,00	0,00	1 551 840,00	1 551 840,00	1 551 840,00
014	Atténuations de produits	25 200,00	0,00	3 200,00	3 200,00	3 200,00
65	Autres charges de gestion courante	216 110,00	0,00	212 000,00	212 000,00	212 000,00
Total des dépenses de gestion courante		3 048 830,00	0,00	3 036 990,00	3 036 990,00	3 036 990,00
66	Charges financières	156 000,00	0,00	145 200,00	145 200,00	145 200,00
67	Charges exceptionnelles	48 000,00	0,00	142 000,00	142 000,00	142 000,00
68	Dotations aux amortissements et aux provisions (4)	42 000,00		2 500,00	2 500,00	2 500,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	58 123,00		43 088,00	43 088,00	43 088,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		3 352 953,00	0,00	3 369 778,00	3 369 778,00	3 369 778,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	350 000,00		350 000,00	350 000,00	350 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	81 100,00		90 000,00	90 000,00	90 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		431 100,00		440 000,00	440 000,00	440 000,00
TOTAL		3 784 053,00	0,00	3 809 778,00	3 809 778,00	3 809 778,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 3 809 778,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	5 000,00	0,00	7 100,00	7 100,00	7 100,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverse	43 900,00	0,00	45 235,00	45 235,00	45 235,00
73	Impôts et taxes	1 819 967,00	0,00	2 112 756,00	2 112 756,00	2 112 756,00
74	Dotations, subventions et participations	1 248 412,00	0,00	1 104 163,00	1 104 163,00	1 104 163,00
75	Autres produits de gestion courante	40 712,00	0,00	32 220,00	32 220,00	32 220,00
Total des recettes de gestion courante		3 157 991,00	0,00	3 301 474,00	3 301 474,00	3 301 474,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	13 700,00	0,00	29 260,00	29 260,00	29 260,00
78	Reprises sur amortissements et provisions (4)			39 000,00	39 000,00	39 000,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		3 171 691,00	0,00	3 369 734,00	3 369 734,00	3 369 734,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	69 000,00		80 000,00	80 000,00	80 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		69 000,00		80 000,00	80 000,00	80 000,00
TOTAL		3 240 691,00	0,00	3 449 734,00	3 449 734,00	3 449 734,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 360 044,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 3 809 778,00

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)**

360 000,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	31 500,00	25 100,00	1 500,00	1 500,00	26 600,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	74 600,00	40 600,00	0,00	0,00	40 600,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	2 234 590,00	925 800,00	1 097 500,00	1 097 500,00	2 023 300,00
	Total des dépenses d'équipement	2 340 690,00	991 500,00	1 099 000,00	1 099 000,00	2 090 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	286 000,00	0,00	282 000,00	282 000,00	282 000,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	17 814,00		4 181,00	4 181,00	4 181,00
	Total des dépenses financières	303 814,00	0,00	286 181,00	286 181,00	286 181,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 644 504,00	991 500,00	1 385 181,00	1 385 181,00	2 376 681,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	69 000,00		80 000,00	80 000,00	80 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	69 000,00		80 000,00	80 000,00	80 000,00
	TOTAL	2 713 504,00	991 500,00	1 465 181,00	1 465 181,00	2 456 681,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

2 456 681,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	965 798,00	342 400,00	634 400,00	634 400,00	976 800,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	170 000,00	0,00	207 200,00	207 200,00	207 200,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 135 798,00	342 400,00	841 600,00	841 600,00	1 184 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	340 000,00	0,00	180 000,00	180 000,00	180 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	652 000,00	0,00	376 000,00	376 000,00	376 000,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	992 000,00	0,00	556 000,00	556 000,00	556 000,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 127 798,00	342 400,00	1 397 600,00	1 397 600,00	1 740 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	350 000,00		350 000,00	350 000,00	350 000,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	81 100,00		90 000,00	90 000,00	90 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	431 100,00		440 000,00	440 000,00	440 000,00
	TOTAL	2 558 898,00	342 400,00	1 837 600,00	1 837 600,00	2 180 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

276 681,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

2 456 681,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

360 000,00

PAULHAN - 34 - COMMUNE	BP 2019
-------------------------------	----------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 269 950,00		1 269 950,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 551 840,00		1 551 840,00
014	Atténuations de produits	3 200,00		3 200,00
65	Autres charges de gestion courante	212 000,00		212 000,00
66	Charges financières	145 200,00	0,00	145 200,00
67	Charges exceptionnelles	142 000,00	0,00	142 000,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	2 500,00	90 000,00	92 500,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	43 088,00		43 088,00
023	Virement à la section d'investissement		350 000,00	350 000,00
	Dépenses de fonctionnement - Total	3 369 778,00	440 000,00	3 809 778,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 809 778,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	3 000,00	3 000,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	282 000,00	0,00	282 000,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
19	Moins-Values de cession		0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	2 023 300,00		2 023 300,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	26 600,00	0,00	26 600,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	40 600,00	0,00	40 600,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	77 000,00	77 000,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	4 181,00		4 181,00
	Dépenses d'investissement - Total	2 376 681,00	80 000,00	2 456 681,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 456 681,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	7 100,00		7 100,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	45 235,00		45 235,00
72	Travaux en régie		77 000,00	77 000,00
73	Impôts et taxes	2 112 756,00		2 112 756,00
74	Dotations, subventions et participations	1 104 163,00		1 104 163,00
75	Autres produits de gestion courante	32 220,00	0,00	32 220,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	29 260,00	3 000,00	32 260,00
78	Reprises sur amortissements et provisions	39 000,00	0,00	39 000,00
	Recettes de fonctionnement - Total	3 369 734,00	80 000,00	3 449 734,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

360 044,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

3 809 778,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	180 000,00	0,00	180 000,00
13	Subventions d'investissement	976 800,00	0,00	976 800,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	207 200,00	0,00	207 200,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		90 000,00	90 000,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		350 000,00	350 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement - Total	1 364 000,00	440 000,00	1 804 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

276 681,00

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068

376 000,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

2 456 681,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	1 338 740,00	1 269 950,00	1 269 950,00
60221	Combustibles et carburants		0,00	0,00
60228	Autres fournitures consommables		0,00	0,00
6023	Alimentation		0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	36 000,00	40 000,00	40 000,00
60612	Énergie - Électricité	153 500,00	150 000,00	150 000,00
60618	Autres fournitures non stockables	45 000,00	50 000,00	50 000,00
60622	Carburants	25 000,00	25 000,00	25 000,00
60623	Alimentation	5 000,00	5 000,00	5 000,00
60624	Produits de traitement	3 000,00	3 000,00	3 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	7 000,00	7 000,00	7 000,00
60631	Fournitures d'entretien	13 000,00	13 000,00	13 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	142 650,00	117 650,00	117 650,00
60633	Fournitures de voirie	130 000,00	80 000,00	80 000,00
60636	Vêtements de travail	8 500,00	8 500,00	8 500,00
6064	Fournitures administratives	5 000,00	7 800,00	7 800,00
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques)	9 300,00	9 300,00	9 300,00
6067	Fournitures scolaires	22 000,00	22 000,00	22 000,00
6068	Autres matières et fournitures		0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	40 000,00	40 000,00	40 000,00
6132	Locations immobilières	3 800,00	4 200,00	4 200,00
6135	Locations mobilières	110 370,00	120 000,00	120 000,00
61521	Terrains	26 000,00	26 000,00	26 000,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	71 600,00	90 000,00	90 000,00
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	4 000,00	6 000,00	6 000,00
615231	Entretien et réparations voiries	60 000,00	60 000,00	60 000,00
615232	Entretien et réparations réseaux	36 000,00	40 000,00	40 000,00
61551	Matériel roulant	15 000,00	30 000,00	30 000,00
61558	Autres biens mobiliers	12 000,00	15 000,00	15 000,00
6156	Maintenance	123 000,00	75 000,00	75 000,00
6161	Assurance multirisques	23 000,00	12 500,00	12 500,00
6162	Assurance obligatoire dommage - construction	9 000,00	10 500,00	10 500,00
6168	Autres primes d'assurance	5 800,00	2 800,00	2 800,00
617	Etudes et recherches		5 400,00	5 400,00
6182	Documentation générale et technique	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	8 000,00	8 000,00	8 000,00
6188	Autres frais divers	1 600,00	6 000,00	6 000,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6226	Honoraires	12 000,00	12 000,00	12 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6228	Divers	150,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	60 000,00	60 000,00	60 000,00
6236	Catalogues et imprimés	5 000,00	6 500,00	6 500,00
6238	Divers	1 500,00	1 600,00	1 600,00
6241	Transports de biens	7 300,00	2 000,00	2 000,00
6251	Voyages et déplacements	700,00	700,00	700,00
6261	Frais d'affranchissement	8 000,00	7 200,00	7 200,00
6262	Frais de télécommunications	20 920,00	17 000,00	17 000,00
6281	Concours divers (cotisations...)	10 000,00	13 500,00	13 500,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	16 500,00	16 500,00	16 500,00
62876	A un GFP de rattachement	3 600,00	3 600,00	3 600,00
62878	A d'autres organismes	250,00	500,00	500,00
6288	Autres services extérieurs	13 200,00	13 200,00	13 200,00
63512	Taxes foncières	9 500,00	10 000,00	10 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 468 780,00	1 551 840,00	1 551 840,00
6216	Personnel affecté par le GFP de rattachement	14 000,00	17 400,00	17 400,00
6218	Autre personnel extérieur		6 000,00	6 000,00

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	4 740,00	4 740,00	4 740,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6338	Autres impôts, taxes, ... sur rémunérations	3 000,00	3 000,00	3 000,00
64111	Rémunération principale	698 000,00	770 000,00	770 000,00
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	16 900,00	16 900,00	16 900,00
64118	Autres indemnités	130 040,00	130 000,00	130 000,00
64131	Rémunérations	100 000,00	125 000,00	125 000,00
64138	Autres indemnités	5 000,00	5 000,00	5 000,00
64168	Autres emplois d'insertion	2 500,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	155 000,00	155 000,00	155 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	250 000,00	250 000,00	250 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	30 000,00	10 000,00	10 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	22 800,00	20 000,00	20 000,00
6474	Versements aux autres oeuvres sociales	11 000,00	13 000,00	13 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	5 300,00	5 300,00	5 300,00
6478	Autres charges sociales diverses	5 500,00	5 500,00	5 500,00
014	Atténuations de produits	25 200,00	3 200,00	3 200,00
7391171	Dégrèv.taxe foncière / propriétés non bâties jeunes agriculteurs	200,00	200,00	200,00
7391172	Dégrèvement de taxe d'habitation sur les logements vacants	3 000,00	3 000,00	3 000,00
7489	Revers., restitution sur autres attributions de participations	22 000,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	216 110,00	212 000,00	212 000,00
6531	Indemnités	105 000,00	102 000,00	102 000,00
6533	Cotisations de retraite	4 800,00	4 800,00	4 800,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	5 800,00	5 800,00	5 800,00
6535	Formation	1 100,00	1 100,00	1 100,00
6541	Créances admises en non-valeur	6 600,00	5 000,00	5 000,00
6542	Créances éteintes		2 000,00	2 000,00
65541	Contributions au fonds de compensation des charges territoriales	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6558	Autres contributions obligatoires	3 500,00	3 500,00	3 500,00
657362	CCAS	25 310,00	23 800,00	23 800,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...	60 000,00	60 000,00	60 000,00
65888	Autres	1 500,00	1 500,00	1 500,00
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	3 048 830,00	3 036 990,00	3 036 990,00
66	Charges financières (b)	156 000,00	145 200,00	145 200,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	153 000,00	142 200,00	142 200,00
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus		0,00	0,00
6688	Autres	3 000,00	3 000,00	3 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	48 000,00	142 000,00	142 000,00
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6713	Secours et dots		0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion		0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 000,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	45 000,00	141 000,00	141 000,00
68	Dotations aux amortissements et aux provisions (d)(6)	42 000,00	2 500,00	2 500,00
6815	Dotations aux prov. pour risques et charges de fonctionnement	40 000,00	0,00	0,00
6817	Dotations aux prov. pour dépréciation des actifs circulants	2 000,00	2 500,00	2 500,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	58 123,00	43 088,00	43 088,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	3 352 953,00	3 369 778,00	3 369 778,00
023	Virement à la section d'investissement	350 000,00	350 000,00	350 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	81 100,00	90 000,00	90 000,00
675	Valeurs comptables des immobilisations cédées (8)		0,00	0,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	81 100,00	90 000,00	90 000,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	431 100,00	440 000,00	440 000,00

PAULHAN - 34 - COMMUNE	BP 2019
------------------------	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		431 100,00	440 000,00	440 000,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 784 053,00	3 809 778,00	3 809 778,00

RESTES A REALISER 2018 (11)	0,00
+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 809 778,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	21 000,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	21 000,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges	5 000,00	7 100,00	7 100,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	2 000,00	4 100,00	4 100,00
6459	Remboursements sur charges de SS et de prévoyance	3 000,00	3 000,00	3 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	43 900,00	45 235,00	45 235,00
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	3 000,00	3 000,00	3 000,00
70312	Redevances funéraires		135,00	135,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	2 500,00	2 900,00	2 900,00
704	Travaux		0,00	0,00
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel	1 000,00	1 000,00	1 000,00
70632	A caractère de loisirs	1 000,00	1 000,00	1 000,00
70688	Autres prestations de services	8 000,00	8 000,00	8 000,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	11 400,00	12 000,00	12 000,00
70876	Par le GFP de rattachement	17 000,00	17 000,00	17 000,00
70878	par d'autres redevables		200,00	200,00
73	Impôts et taxes	1 819 967,00	2 112 756,00	2 112 756,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	1 577 457,00	1 869 346,00	1 869 346,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés		0,00	0,00
73211	Attribution de compensation	66 510,00	66 510,00	66 510,00
73223	Fonds de péréquation ressources communales et intercommunales	63 000,00	62 900,00	62 900,00
7336	Droits de place	11 000,00	11 000,00	11 000,00
7343	Taxe sur les pylônes électriques	17 000,00	18 000,00	18 000,00
7351	Taxe sur la consommation finale d'électricité	85 000,00	85 000,00	85 000,00
74	Dotations, subventions et participations	1 248 412,00	1 104 163,00	1 104 163,00
7411	Dotation forfaitaire	325 000,00	332 800,00	332 800,00
74121	Dotation de solidarité rurale	340 000,00	362 000,00	362 000,00
74127	Dotation nationale de péréquation	110 000,00	116 000,00	116 000,00
744	FCTVA		19 000,00	19 000,00
74718	Autres	2 000,00	0,00	0,00
7473	Départements	15 200,00	15 200,00	15 200,00
74741	Communes membres du GFP		7 300,00	7 300,00
74748	Autres communes	15 400,00	13 200,00	13 200,00
7478	Autres organismes	6 500,00	6 500,00	6 500,00
7482	Compensation pour perte de taxe additionnelle ...	65 000,00	100 000,00	100 000,00
748314	Dotation unique compensations spécifiques taxe professionnelle	1 000,00	0,00	0,00
74832	Attribution du fonds départemental de péréquation de la TP		1 000,00	1 000,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes foncières	12 000,00	11 231,00	11 231,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'habitat	334 312,00	112 502,00	112 502,00
7484	Dotation de recensement		7 430,00	7 430,00
7488	Autres attributions et participations	22 000,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	40 712,00	32 220,00	32 220,00
752	Revenus des immeubles	26 600,00	25 220,00	25 220,00
7588	Autres produits divers de gestion courante	14 112,00	7 000,00	7 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		3 157 991,00	3 301 474,00	3 301 474,00
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
761	Produits de participations		0,00	0,00
7688	Autres produits financiers		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	13 700,00	29 260,00	29 260,00
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	5 400,00	4 800,00	4 800,00
773	Mandats annulés (exerc. antérieurs)		1 320,00	1 320,00
7788	Produits exceptionnels divers	8 300,00	23 140,00	23 140,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		3 171 691,00	3 330 734,00	3 330 734,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	69 000,00	80 000,00	80 000,00
722	Immobilisations corporelles	66 000,00	77 000,00	77 000,00
7761	Différences sur réalisations (négatives) transférées en invest. (7)		0,00	0,00
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées au comp	3 000,00	3 000,00	3 000,00

PAULHAN - 34 - COMMUNE	BP 2019
------------------------	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		69 000,00	80 000,00	80 000,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 240 691,00	3 410 734,00	3 410 734,00

RESTES A REALISER 2018 (10)	0,00
+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	360 044,00
=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 770 778,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	31 500,00	1 500,00	1 500,00
202	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	30 000,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	1 500,00	1 500,00	1 500,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	74 600,00	0,00	0,00
2112	Terrains de voirie	74 600,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 15 (5)	30 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 26 (5)	56 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 27 (5)	41 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 290 (5)	27 620,00	145 000,00	145 000,00
	Opération d'équipement n° 300 (5)	12 000,00	16 000,00	16 000,00
	Opération d'équipement n° 37 (5)	24 160,00	57 000,00	57 000,00
	Opération d'équipement n° 415 (5)	62 400,00	27 000,00	27 000,00
	Opération d'équipement n° 44 (5)	817 000,00	400 000,00	400 000,00
	Opération d'équipement n° 54 (5)	38 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 60 (5)	340 000,00	30 000,00	30 000,00
	Opération d'équipement n° 63 (5)	16 700,00	45 000,00	45 000,00
	Opération d'équipement n° 66 (5)	37 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 71 (5)	32 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 72 (5)	10 200,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 74 (5)	4 300,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 75 (5)		15 000,00	15 000,00
	Opération d'équipement n° 77 (5)	5 000,00	2 500,00	2 500,00
	Opération d'équipement n° 79 (5)	16 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 82 (5)	479 510,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 83 (5)	52 800,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 86 (5)	75 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 901 (5)	5 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 91 (5)	23 900,00	160 000,00	160 000,00
	Opération d'équipement n° 92 (5)	29 000,00	200 000,00	200 000,00
	Total des dépenses d'équipement	2 340 690,00	1 099 000,00	1 099 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	286 000,00	282 000,00	282 000,00
1641	Emprunts en euros	286 000,00	282 000,00	282 000,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	17 814,00	4 181,00	4 181,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	17 814,00	4 181,00	4 181,00
	Total des dépenses financières	303 814,00	286 181,00	286 181,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	2 644 504,00	1 385 181,00	1 385 181,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	69 000,00	80 000,00	80 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	3 000,00	3 000,00	3 000,00
13911	Etat et établissements nationaux	300,00	300,00	300,00
13918	Autres	2 700,00	2 700,00	2 700,00
192	Plus ou moins-value sur cession d'immobilisation		0,00	0,00
	Charges transférées (9)	66 000,00	77 000,00	77 000,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes		0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements de terrains		0,00	0,00

PAULHAN - 34 - COMMUNE	BP 2019
------------------------	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
21311	Hôtel de ville		0,00	0,00
21316	Équipements du cimetière		0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics		0,00	0,00
2135	Installat° générales, agencements, aménagements des construct°		0,00	0,00
2138	Autres constructions		0,00	0,00
2152	Installations de voirie		0,00	0,00
2313	Constructions	66 000,00	77 000,00	77 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	0,00
2313	Constructions		0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		69 000,00	80 000,00	80 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		2 713 504,00	1 465 181,00	1 465 181,00

+	
RESTES A REALISER 2018 (11)	991 500,00
+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 456 681,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	965 798,00	634 400,00	634 400,00
1321	Etat et établissements nationaux	613 645,00	38 500,00	38 500,00
1322	Régions	228 000,00	366 000,00	366 000,00
1323	Départements	76 985,00	129 900,00	129 900,00
1328	Autres	47 168,00	0,00	0,00
1341	Dotations d'équipement des territoires ruraux		100 000,00	100 000,00
1348	Autres		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	170 000,00	207 200,00	207 200,00
2138	Autres constructions	170 000,00	207 200,00	207 200,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 135 798,00	841 600,00	841 600,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	992 000,00	556 000,00	556 000,00
10222	F.C.T.V.A.	320 000,00	145 000,00	145 000,00
10223	T.L.E.		0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	20 000,00	35 000,00	35 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	652 000,00	376 000,00	376 000,00
Total des recettes financières		992 000,00	556 000,00	556 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		2 127 798,00	1 397 600,00	1 397 600,00
021	Virement de la section de fonctionnement	350 000,00	350 000,00	350 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	81 100,00	90 000,00	90 000,00
2802	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	4 800,00	4 760,00	4 760,00
28031	Amortissements des frais d'études	8 500,00	9 000,00	9 000,00
28041511	GFP de rattachement - Biens mobiliers, matériel et études	1 000,00	940,00	940,00
28051	Concessions et droits similaires	1 750,00	2 600,00	2 600,00
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	700,00	470,00	470,00
281312	Bâtiments scolaires	500,00	420,00	420,00
28135	Installat* générales, agencements, aménagement des construct*	15 900,00	8 000,00	8 000,00
28138	Autres constructions	700,00	650,00	650,00
28152	Installations de voirie	9 500,00	12 100,00	12 100,00
281538	Autres réseaux		400,00	400,00
281561	Matériel roulant		290,00	290,00
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	300,00	2 140,00	2 140,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	4 350,00	2 210,00	2 210,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	4 000,00	6 500,00	6 500,00
28182	Matériel de transport	16 500,00	23 000,00	23 000,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	4 100,00	4 780,00	4 780,00
28184	Mobilier	5 500,00	9 000,00	9 000,00
28188	Autres immobilisations corporelles	3 000,00	2 740,00	2 740,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		431 100,00	440 000,00	440 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
2031	Frais d'études		0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		431 100,00	440 000,00	440 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		2 558 898,00	1 837 600,00	1 837 600,00

PAULHAN - 34 - COMMUNE	BP 2019
-------------------------------	----------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

	+
RESTES A REALISER 2018 (10)	342 400,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	276 681,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 456 681,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 15
LIBELLE : ELECTRICITE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		174 551,71	a 9 500,00	0,00	b 0,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	68 695,28	9 500,00	0,00	0,00	
21534	Réseaux d'électrification	68 695,28	9 500,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	105 856,43	0,00	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	105 856,43	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-9 500,00
---	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
 (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 26
LIBELLE : ECLAIRAGE PUBLIC MAIRIE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		619 912,64	a 9 500,00	0,00	b 0,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	232 156,89	9 500,00	0,00	0,00	
2152	Installations de voirie	2 986,08	0,00	0,00	0,00	
21533	Réseaux câblés	1 020,96	0,00	0,00	0,00	
21538	Autres réseaux	228 149,85	9 500,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	387 755,75	0,00	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	387 755,75	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 20 000,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
1323	Départements	0,00
1328	Autres	20 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	10 500,00
---	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
 (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

PAULHAN - 34 - COMMUNE	BP 2019
------------------------	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 27
LIBELLE : ECLAIRAGE PUBLIC MISE AUX NORMES ET ECONOMIE ENERGIE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	a 73 900,00	0,00	b 0,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	73 900,00	0,00	0,00	
21538	Autres réseaux	0,00	73 900,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-73 900,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 290
LIBELLE : BATIMENT GARE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		205 918,80	a 5 300,00	145 000,00	b 145 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	22 918,80	5 300,00	45 000,00	45 000,00	
2031	Frais d'études	22 918,80	5 300,00	45 000,00	45 000,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	183 000,00	0,00	0,00	0,00	
21318	Autres bâtiments publics	183 000,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	
2313	Constructions	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d 72 500,00
13 Subventions d'investissement		0,00 72 500,00
1321 Etat et établissements nationaux		0,00 26 500,00
1322 Régions		0,00 21 000,00
1323 Départements		0,00 25 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées		0,00 0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-77 800,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
 (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 300

LIBELLE : VIDEO PROTECTION

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		79 130,30	a 0,00	16 000,00	b 16 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	12 000,00	0,00	16 000,00	16 000,00	
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défe	12 000,00	0,00	16 000,00	16 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	67 130,30	0,00	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	67 130,30	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321 Etat et établissements nationaux	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-16 000,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 37
LIBELLE : CHEMINS RURAUX
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		485 572,74	a 0,00	57 000,00	b 57 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	1 169,54	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	1 169,54	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	187 900,60	0,00	57 000,00	57 000,00	
2151	Réseaux de voirie	187 900,60	0,00	57 000,00	57 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	296 502,60	0,00	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	296 502,60	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 21 200,00
13 Subventions d'investissement	0,00	21 200,00
1323 Départements	0,00	21 200,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-35 800,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
 (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 415
LIBELLE : ACQUISITIONS
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		529 243,49	13 000,00	27 000,00	27 000,00	
20	Immobilisations incorporelles	62 482,05	0,00	0,00	0,00	
2051	Concessions et droits similaires	62 482,05	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	466 761,44	13 000,00	27 000,00	27 000,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagem	46 543,98	0,00	21 800,00	21 800,00	
2152	Installations de voirie	34 030,99	0,00	0,00	0,00	
21571	Matériel roulant - Voirie	5 681,28	0,00	0,00	0,00	
21578	Autre matériel et outillage de voirie	25 881,24	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage techn	95 190,62	13 000,00	0,00	0,00	
2181	Installations générales, agencements et aména	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	
2182	Matériel de transport	90 412,05	0,00	0,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	52 969,57	0,00	1 200,00	1 200,00	
2184	Mobilier	66 002,57	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	50 049,14	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
1318 Autres	0,00	0,00
1328 Autres	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-40 000,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
 (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 44
LIBELLE : BATIMENT BIBLIOTHEQUE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		119 214,16	a 745 000,00	400 000,00	b 400 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	102 820,38	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	102 820,38	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	6 363,60	0,00	50 000,00	50 000,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagement	1 234,80	0,00	50 000,00	50 000,00	
21538	Autres réseaux	396,00	0,00	0,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	4 732,80	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	10 030,18	745 000,00	350 000,00	350 000,00	
2313	Constructions	10 030,18	745 000,00	350 000,00	350 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 320 000,00
13 Subventions d'investissement	0,00	320 000,00
1321 Etat et établissements nationaux	0,00	12 000,00
1322 Régions	0,00	268 000,00
1323 Départements	0,00	40 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-825 000,00
---	--------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
 (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

PAULHAN - 34 - COMMUNE	BP 2019
------------------------	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 54

LIBELLE : GROUPE SCOLAIRE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		5 056 100,32	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	57 601,71	0,00	0,00	0,00	
202	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation	0,00	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	57 601,71	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	419 980,00	0,00	0,00	0,00	
2111	Terrains nus	349 834,44	0,00	0,00	0,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagements	4 284,86	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage technique	967,20	0,00	0,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	6 782,86	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	50 668,71	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	7 441,93	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	4 578 518,61	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	4 540 067,21	0,00	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	38 451,40	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
1341	Dotations d'équipement des territoires ruraux	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 60
LIBELLE : AMENAGEMENT PLUVIAL
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		85 330,38	0,00	30 000,00	30 000,00	
20	Immobilisations incorporelles	24 876,39	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	24 120,00	0,00	0,00	0,00	
2033	Frais d'insertion	756,39	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	43 240,74	0,00	30 000,00	30 000,00	
2111	Terrains nus	43 240,74	0,00	0,00	0,00	
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	17 213,25	0,00	0,00	0,00	
2318	Autres immobilisations corporelles	17 213,25	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
1321	Etat et établissements nationaux	0,00
1322	Régions	0,00
1323	Départements	0,00
1328	Autres	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-30 000,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
 (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 63
LIBELLE : EXTENSION CIMETIERE COMMUNAL
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		236 507,35	a 12 900,00	45 000,00	b 45 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	48 489,29	12 900,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	48 191,95	12 900,00	0,00	0,00	
2033	Frais d'insertion	297,34	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	73 857,11	0,00	0,00	0,00	
2116	Cimetières	3 000,00	0,00	0,00	0,00	
2128	Autres agencements et aménagements de terr	1 560,00	0,00	0,00	0,00	
21316	Équipements du cimetière	68 776,79	0,00	0,00	0,00	
2152	Installations de voirie	520,32	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	114 160,95	0,00	45 000,00	45 000,00	
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	45 000,00	45 000,00	
2313	Constructions	105 982,40	0,00	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	8 178,55	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 14 700,00
13	Subventions d'investissement	14 700,00
1323	Départements	14 700,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-43 200,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
 (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 66
LIBELLE : ECOLE DOLTO
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		244 214,63	a 0,00	0,00	b 0,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	136 190,63	0,00	0,00	0,00	
21312	Bâtiments scolaires	31 159,48	0,00	0,00	0,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagement	100 623,89	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage technique	4 407,26	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	108 024,00	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	103 127,71	0,00	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	4 896,29	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
1321	Etat et établissements nationaux	0,00
1323	Départements	0,00
1328	Autres	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
 (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 71
LIBELLE : AMENAGEMENT ECOLE SAND
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		57 687,09	a 19 300,00	0,00	b 0,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	48 746,57	19 300,00	0,00	0,00	
21312	Bâtiments scolaires	35 746,50	19 300,00	0,00	0,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagem	13 000,07	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	8 940,52	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	4 515,32	0,00	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	4 425,20	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 11 600,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	11 600,00	0,00
1323 Départements	11 600,00	0,00
1328 Autres	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-7 700,00
---	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
 (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 72
LIBELLE : FOYER RURAL
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		4 178,40	a 0,00	0,00	b 0,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	4 178,40	0,00	0,00	0,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagem	4 178,40	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 2 900,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	2 900,00	0,00
1348 Autres	2 900,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	2 900,00
---	-----------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 75
LIBELLE : AIRE DE REMPLISSAGE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	a 0,00	15 000,00	b 15 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d 0,00
13 Subventions d'investissement		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-15 000,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
 (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 77
LIBELLE : SECURITE INCENDIE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		2 814,00	a 0,00	2 500,00	b 2 500,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	2 814,00	0,00	2 500,00	2 500,00	
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défe	2 814,00	0,00	2 500,00	2 500,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d 0,00
13 Subventions d'investissement		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-2 500,00
---	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
 (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 79
LIBELLE : BATIMENT HALLE DE LA REPUBLIQUE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		76 768,38	a 0,00	0,00	b 0,00	b
20	Immobilisations incorporelles	17 523,40	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	17 523,40	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	59 244,98	0,00	0,00	0,00	
2111	Terrains nus	46 736,18	0,00	0,00	0,00	
2138	Autres constructions	6 417,60	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	6 091,20	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
 (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 82
LIBELLE : ATELIERS MUNICIPAUX
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		866 161,67	a 7 200,00	0,00	b 0,00	b
20	Immobilisations incorporelles	60 293,21	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	60 293,21	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	8 289,13	0,00	0,00	0,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagement	5 979,13	0,00	0,00	0,00	
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défe	2 310,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	797 579,33	7 200,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	746 189,31	7 200,00	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	51 390,02	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 241 600,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
1321	Etat et établissements nationaux	241 600,00
1328	Autres	0,00
1341	Dotations d'équipement des territoires ruraux	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	234 400,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 83
LIBELLE : VOIRIE COMMUNALE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		590 870,51	a 0,00	0,00	b 0,00	b
20	Immobilisations incorporelles	5 987,64	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	5 880,00	0,00	0,00	0,00	
2033	Frais d'insertion	107,64	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	215 178,60	0,00	0,00	0,00	
2128	Autres agencements et aménagements de terr	3 360,00	0,00	0,00	0,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	
2151	Réseaux de voirie	211 818,60	0,00	0,00	0,00	
21531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	369 704,27	0,00	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	369 704,27	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
1321	Etat et établissements nationaux	0,00
1322	Régions	0,00
1323	Départements	0,00
1328	Autres	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
 (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

PAULHAN - 34 - COMMUNE	BP 2019
------------------------	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 86
LIBELLE : BATIMENT HALLE SPORT ROUTE USCLAS
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		163 987,29	a 0,00	0,00	b 0,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	159 482,70	0,00	0,00	0,00	
21318	Autres bâtiments publics	83 939,56	0,00	0,00	0,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagem	75 543,14	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	4 504,59	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	1 614,60	0,00	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	2 889,99	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 59 300,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	59 300,00	0,00
1328	Autres	59 300,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	59 300,00
---	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 91
LIBELLE : STRUCTURES DE LOISIRS
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		127 407,30	a 16 100,00	160 000,00	b 160 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	22 071,60	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	22 071,60	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	105 335,70	16 100,00	160 000,00	160 000,00	
2128	Autres agencements et aménagements de terr	105 335,70	16 100,00	160 000,00	160 000,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagem	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 7 000,00	d 56 000,00
13	Subventions d'investissement	7 000,00
1321	Etat et établissements nationaux	0,00
1322	Régions	27 000,00
1323	Départements	29 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-113 100,00
---	--------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
 (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 92
LIBELLE : ACCESSIBILITE BATIMENTS ERP
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		36 108,00	a 14 100,00	200 000,00	b 200 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	36 108,00	14 100,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	36 108,00	14 100,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagem	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 150 000,00
13 Subventions d'investissement	0,00	150 000,00
1322 Régions	0,00	50 000,00
1341 Dotation d'équipement des territoires ruraux	0,00	100 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-64 100,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
 (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

PAULHAN - 34 - COMMUNE	BP 2019
------------------------	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 94
LIBELLE : BATIMENT CAVE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		12 996,00	0,00 ^a	0,00	0,00 ^b	0,00 ^b
20	Immobilisations incorporelles	12 996,00	0,00	0,00	0,00	
202	Frais réalisation documents urbanisme et numé	816,00	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	12 180,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00 ^d
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains,	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	-------------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES												
Dépenses réelles	286 181,00	192 700,00	18 500,00	8 500,00	400 000,00	160 000,00	0,00	0,00	0,00	319 300,00	0,00	1 385 181,00
Equipements municipaux (2)		192 700,00	18 500,00	8 500,00	400 000,00	160 000,00	0,00	0,00	0,00	319 300,00	0,00	1 099 000,00
Equip. non municipaux (c/204) (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations financières	286 181,00											286 181,00
Dépenses d'ordre	80 000,00											80 000,00
Total dépenses de l'exercice	366 181,00	192 700,00	18 500,00	8 500,00	400 000,00	160 000,00	0,00	0,00	0,00	319 300,00	0,00	1 465 181,00
RAR N-1 et reports	65 700,00	18 200,00	0,00	19 300,00	745 000,00	16 100,00	0,00	0,00	0,00	127 200,00	0,00	991 500,00
Total cumulé dépenses d'investissement	431 881,00	210 900,00	18 500,00	27 800,00	1 145 000,00	176 100,00	0,00	0,00	0,00	446 500,00	0,00	2 456 681,00
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	996 000,00	237 200,00	0,00	0,00	320 000,00	56 000,00	0,00	0,00	0,00	228 400,00	0,00	1 837 600,00
RAR N-1 et reports	276 681,00	2 900,00	0,00	11 600,00	0,00	66 300,00	0,00	0,00	0,00	261 600,00	0,00	619 081,00
Total cumulé recettes d'investissement	1 272 681,00	240 100,00	0,00	11 600,00	320 000,00	122 300,00	0,00	0,00	0,00	490 000,00	0,00	2 456 681,00

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	633 988,00	1 281 640,00	221 300,00	386 400,00	115 300,00	166 150,00	800,00	1 000,00	0,00	992 000,00	11 200,00	3 809 778,00
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses de fonctionnement	633 988,00	1 281 640,00	221 300,00	386 400,00	115 300,00	166 150,00	800,00	1 000,00	0,00	992 000,00	11 200,00	3 809 778,00
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	3 259 289,00	90 725,00	13 900,00	58 120,00	1 000,00	14 200,00	0,00	0,00	0,00	12 500,00	0,00	3 449 734,00
RAR N-1 et reports	360 044,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	360 044,00
Total cumulé recettes de fonctionnement	3 619 333,00	90 725,00	13 900,00	58 120,00	1 000,00	14 200,00	0,00	0,00	0,00	12 500,00	0,00	3 809 778,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
INVESTISSEMENT													
DEPENSES													
Total dépenses d'investissement		431 881,00	210 900,00	18 500,00	27 800,00	1 145 000,00	176 100,00	0,00	0,00	0,00	446 500,00	0,00	2 456 681,00
Dépenses réelles		351 881,00	210 900,00	18 500,00	27 800,00	1 145 000,00	176 100,00	0,00	0,00	0,00	446 500,00	0,00	2 376 681,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	4 181,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 181,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	4 181,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 181,00
16	Emprunts et dettes assimilées	282 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	282 000,00
1641	Emprunts en euros	282 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	282 000,00
20	Immobilisations incorporelles	25 100,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 600,00
202	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastr	25 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 100,00
2031	Frais d'études	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
21	Immobilisations corporelles	40 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 600,00
2112	Terrains de voirie	40 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 600,00
Opérations d'équipement		0,00	209 400,00	18 500,00	27 800,00	1 145 000,00	176 100,00	0,00	0,00	0,00	446 500,00	0,00	2 023 300,00
	15 ELECTRICITE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 500,00	0,00	9 500,00
	26 ECLAIRAGE PUBLIC MAIRIE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 500,00	0,00	9 500,00
	27 ECLAIRAGE PUBLIC MISE AUX NORMES ET ECONOMIE E	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	73 900,00	0,00	73 900,00
	290 BATIMENT GARE	0,00	150 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150 300,00
	300 VIDEO PROTECTION	0,00	0,00	16 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 000,00
	37 CHEMINS RURAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 000,00	0,00	57 000,00
	415 ACQUISITIONS	0,00	1 200,00	0,00	8 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 300,00	0,00	40 000,00
	44 BATIMENT BIBLIOTHEQUE	0,00	0,00	0,00	0,00	1 145 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 145 000,00
	60 AMENAGEMENT PLUVIAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	30 000,00
	63 EXTENSION CIMETIERE COMMUNAL	0,00	57 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 900,00
	71 AMENAGEMENT ECOLE SAND	0,00	0,00	0,00	19 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 300,00
	75 AIRE DE REMPLISSAGE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	15 000,00
	77 SECURITE INCENDIE	0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
	82 ATELIERS MUNICIPAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 200,00	0,00	7 200,00
	91 STRUCTURES DE LOISIRS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	176 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	176 100,00
	92 ACCESSIBILITE BATIMENTS ERP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	214 100,00	0,00	214 100,00
Dépenses d'ordre		80 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	80 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00
13911	Etat et établissements nationaux	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménag et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
13918	Autres	2 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 700,00
192	Plus ou moins-value sur cession d'immobilisation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21311	Hôtel de ville	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21316	Équipements du cimetière	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installat° générales, agencements, aménagements des constru	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	77 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	77 000,00

RECETTES

Total recettes d'investissement		1 272 681,00	240 100,00	0,00	11 600,00	320 000,00	122 300,00	0,00	0,00	0,00	490 000,00	0,00	2 456 681,00
Recettes réelles		832 681,00	240 100,00	0,00	11 600,00	320 000,00	122 300,00	0,00	0,00	0,00	490 000,00	0,00	2 016 681,00
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	276 681,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	276 681,00
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	276 681,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	276 681,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	556 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	556 000,00
10222	F.C.T.V.A.	145 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	145 000,00
10223	T.L.E.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	376 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	376 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	207 200,00	0,00	207 200,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	207 200,00	0,00	207 200,00
Opérations d'équipement		0,00	240 100,00	0,00	11 600,00	320 000,00	122 300,00	0,00	0,00	0,00	282 800,00	0,00	976 800,00
	26 ECLAIRAGE PUBLIC MAIRIE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
	290 BATIMENT GARE	0,00	72 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	72 500,00
	37 CHEMINS RURAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 200,00	0,00	21 200,00
	44 BATIMENT BIBLIOTHEQUE	0,00	0,00	0,00	0,00	320 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	320 000,00
	63 EXTENSION CIMETIERE COMMUNAL	0,00	14 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 700,00
	71 AMENAGEMENT ECOLE SAND	0,00	0,00	0,00	11 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 600,00
	72 FOYER RURAL	0,00	2 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 900,00
	82 ATELIERS MUNICIPAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	241 600,00	0,00	241 600,00
	86 BATIMENT HALLE SPORT ROUTE USCLAS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	59 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	59 300,00
	91 STRUCTURES DE LOISIRS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	63 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	63 000,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
	92 ACCESSIBILITE BATIMENTS ERP	0,00	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00
	Recettes d'ordre	440 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	440 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	350 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	350 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	350 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	350 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	90 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	90 000,00
2802	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastr	4 760,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 760,00
28031	Amortissements des frais d'études	9 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00
28041511	GFP de rattachement - Biens mobiliers, matériel et études	940,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	940,00
28051	Concessions et droits similaires	2 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 600,00
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	470,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	470,00
281312	Bâtiments scolaires	420,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	420,00
28135	Installat° générales, agencements, aménagement des construc	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
28138	Autres constructions	650,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	650,00
28152	Installations de voirie	12 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 100,00
281538	Autres réseaux	400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00
281561	Matériel roulant	290,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	290,00
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	2 140,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 140,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	2 210,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 210,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	6 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 500,00
28182	Matériel de transport	23 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 000,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	4 780,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 780,00
28184	Mobilier	9 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00
28188	Autres immobilisations corporelles	2 740,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 740,00

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		633 988,00	1 281 640,00	221 300,00	386 400,00	115 300,00	166 150,00	800,00	1 000,00	0,00	992 000,00	11 200,00	3 809 778,00
Dépenses réelles		193 988,00	1 281 640,00	221 300,00	386 400,00	115 300,00	166 150,00	800,00	1 000,00	0,00	992 000,00	11 200,00	3 369 778,00
011	Charges à caractère général	0,00	527 850,00	27 400,00	124 350,00	37 400,00	90 250,00	0,00	0,00	0,00	460 000,00	2 700,00	1 269 950,00
60611	Eau et assainissement	0,00	8 900,00	0,00	2 300,00	100,00	27 700,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	40 000,00
60612	Énergie - Électricité	0,00	44 200,00	0,00	20 000,00	3 000,00	20 800,00	0,00	0,00	0,00	62 000,00	0,00	150 000,00
60618	Autres fournitures non stockables	0,00	20 800,00	0,00	16 700,00	0,00	12 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00	25 000,00
60623	Alimentation	0,00	1 000,00	0,00	3 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	5 000,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
60624	Produits de traitement	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	3 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	7 000,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	3 100,00	0,00	6 800,00	500,00	500,00	0,00	0,00	0,00	2 100,00	0,00	13 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	53 750,00	700,00	8 000,00	0,00	14 000,00	0,00	0,00	0,00	41 200,00	0,00	117 650,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	77 000,00	0,00	80 000,00
60636	Vêtements de travail	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00	0,00	8 500,00
6064	Fournitures administratives	0,00	7 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 800,00
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques)	0,00	0,00	0,00	0,00	9 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 300,00
6067	Fournitures scolaires	0,00	0,00	0,00	22 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 000,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
6132	Locations immobilières	0,00	4 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 200,00
6135	Locations mobilières	0,00	36 750,00	4 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	78 500,00	0,00	120 000,00
61521	Terrains	0,00	11 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	26 000,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	0,00	57 500,00	1 000,00	23 000,00	0,00	6 500,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	90 000,00
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
615231	Entretien et réparations voiries	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00	0,00	60 000,00
615232	Entretien et réparations réseaux	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 000,00	0,00	40 000,00
61551	Matériel roulant	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00	700,00	0,00	0,00	0,00	29 200,00	0,00	30 000,00
61558	Autres biens mobiliers	0,00	9 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	15 000,00
6156	Maintenance	0,00	58 100,00	4 000,00	6 800,00	2 300,00	2 300,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	75 000,00
6161	Assurance multirisques	0,00	12 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 500,00
6162	Assurance obligatoire dommage - construction	0,00	0,00	0,00	0,00	10 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 500,00
6168	Autres primes d'assurance	0,00	2 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 800,00
617	Etudes et recherches	0,00	5 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 400,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	1 500,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	5 000,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	8 000,00
6188	Autres frais divers	0,00	5 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	6 000,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6226	Honoraires	0,00	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
6228	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	51 050,00	0,00	2 450,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	60 000,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	6 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 500,00
6238	Divers	0,00	400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00	1 600,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
6241	Transports de biens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	250,00	350,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	700,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	7 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 200,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	7 350,00	0,00	1 800,00	700,00	1 750,00	0,00	0,00	0,00	5 400,00	0,00	17 000,00
6281	Concours divers (cotisations...)	0,00	13 400,00	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 500,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	9 200,00	0,00	7 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 500,00
62876	A un GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	3 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 600,00
62878	A d'autres organismes	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	1 200,00	11 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	13 200,00
63512	Taxes foncières	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	460 490,00	190 400,00	252 550,00	77 000,00	54 400,00	0,00	0,00	0,00	517 000,00	0,00	1 551 840,00
6216	Personnel affecté par le GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 400,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	6 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	1 590,00	500,00	700,00	200,00	100,00	0,00	0,00	0,00	1 650,00	0,00	4 740,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	0,00	5 100,00	1 500,00	2 300,00	700,00	200,00	0,00	0,00	0,00	5 200,00	0,00	15 000,00
6338	Autres impôts, taxes, ...sur rémunérations	0,00	1 100,00	300,00	400,00	150,00	50,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	3 000,00
64111	Rémunération principale	0,00	207 800,00	115 000,00	120 500,00	49 000,00	23 500,00	0,00	0,00	0,00	254 200,00	0,00	770 000,00
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	0,00	6 000,00	600,00	3 100,00	0,00	450,00	0,00	0,00	0,00	6 750,00	0,00	16 900,00
64118	Autres indemnités	0,00	51 900,00	26 000,00	10 800,00	5 300,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	34 500,00	0,00	130 000,00
64131	Rémunérations	0,00	13 200,00	0,00	45 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	66 500,00	0,00	125 000,00
64138	Autres indemnités	0,00	1 000,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	5 000,00
64168	Autres emplois d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	39 600,00	14 800,00	31 900,00	7 000,00	3 600,00	0,00	0,00	0,00	58 100,00	0,00	155 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	0,00	86 300,00	31 200,00	32 000,00	14 500,00	7 400,00	0,00	0,00	0,00	78 600,00	0,00	250 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	0,00	5 100,00	0,00	1 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	10 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
6474	Versements aux autres oeuvres sociales	0,00	13 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	3 700,00	0,00	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	5 300,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	2 100,00	500,00	1 050,00	150,00	200,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	5 500,00
014	Atténuations de produits	3 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 200,00
7391171	Dégrèv.taxe foncière / propriétés non bâties jeunes agriculteurs	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00
7391172	Dégrèvement de taxe d'habitation sur les logements vacants	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
7489	Revers., restitution sur autres attributions de participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	43 088,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 088,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	43 088,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 088,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
65	Autres charges de gestion courante	0,00	166 300,00	3 500,00	9 500,00	900,00	21 500,00	800,00	1 000,00	0,00	0,00	8 500,00	212 000,00
6531	Indemnités	0,00	102 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	102 000,00
6533	Cotisations de retraite	0,00	4 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 800,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	0,00	5 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 800,00
6535	Formation	0,00	1 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 100,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6542	Créances éteintes	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
65541	Contributions au fonds de compensation des charges territoriales	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	3 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
657362	CCAS	0,00	23 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 800,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...	0,00	15 800,00	3 500,00	8 000,00	900,00	21 500,00	800,00	1 000,00	0,00	0,00	8 500,00	60 000,00
65888	Autres	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
66	Charges financières	145 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	145 200,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	142 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	142 200,00
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6688	Autres	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	127 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	142 000,00
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6713	Secours et dots	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	126 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	141 000,00
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
6815	Dotations aux prov. pour risques et charges de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6817	Dotations aux prov. pour dépréciation des actifs circulants	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
	Dépenses d'ordre	440 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	440 000,00
023	Virement à la section d'investissement	350 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	350 000,00
023	Virement à la section d'investissement	350 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	350 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	90 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	90 000,00
675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	90 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	90 000,00
RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		3 619 333,00	90 725,00	13 900,00	58 120,00	1 000,00	14 200,00	0,00	0,00	0,00	12 500,00	0,00	3 809 778,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
	Recettes réelles	3 539 333,00	90 725,00	13 900,00	58 120,00	1 000,00	14 200,00	0,00	0,00	0,00	12 500,00	0,00	3 729 778,00
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	360 044,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	360 044,00
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	360 044,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	360 044,00
013	Atténuations de charges	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 100,00	0,00	7 100,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 100,00	0,00	4 100,00
6459	Remboursements sur charges de SS et de prévoyance	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	17 435,00	200,00	25 000,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 600,00	0,00	45 235,00
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
70312	Redevances funéraires	0,00	135,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	135,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	0,00	1 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 600,00	0,00	2 900,00
704	Travaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
70632	A caractère de loisirs	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
70688	Autres prestations de services	0,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	0,00	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00
70876	Par le GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	17 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 000,00
70878	par d'autres redevables	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00
73	Impôts et taxes	2 101 756,00	0,00	11 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 112 756,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	1 869 346,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 869 346,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73211	Attribution de compensation	66 510,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	66 510,00
73223	Fonds de péréquation ressources communales et intercommun	62 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	62 900,00
7336	Droits de place	0,00	0,00	11 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 000,00
7343	Taxe sur les pylônes électriques	18 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 000,00
7351	Taxe sur la consommation finale d'électricité	85 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	85 000,00
74	Dotations, subventions et participations	1 035 533,00	34 730,00	0,00	19 700,00	0,00	14 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 104 163,00
7411	Dotation forfaitaire	332 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	332 800,00
74121	Dotation de solidarité rurale	362 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	362 000,00
74127	Dotation nationale de péréquation	116 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	116 000,00
744	FCTVA	0,00	19 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 000,00
74718	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Départements	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	14 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 200,00
74741	Communes membres du GFP	0,00	7 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 300,00
74748	Autres communes	0,00	0,00	0,00	13 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 200,00
7478	Autres organismes	0,00	0,00	0,00	6 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 500,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
7482	Compensation pour perte de taxe additionnelle ...	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
748314	Dotations uniques compensations spécifiques taxe professionnelle	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74832	Attribution du fonds départemental de péréquation de la TP	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes foncières	11 231,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 231,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'habitation	112 502,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	112 502,00
7484	Dotations de recensement	0,00	7 430,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 430,00
7488	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	16 100,00	2 700,00	13 420,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 220,00
752	Revenus des immeubles	0,00	16 100,00	0,00	9 120,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 220,00
7588	Autres produits divers de gestion courante	0,00	0,00	2 700,00	4 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
77	Produits exceptionnels	0,00	22 460,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 800,00	0,00	29 260,00
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	0,00	4 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 800,00
773	Mandats annulés (exerc. antérieurs)	0,00	1 320,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 320,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	16 340,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 800,00	0,00	23 140,00
78	Reprises sur amortissements et provisions	39 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 000,00
7815	Reprises sur prov. pour risques et charges	39 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 000,00
Recettes d'ordre		80 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	80 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00
722	Immobilisations corporelles	77 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	77 000,00
7761	Différences sur réalisations (négatives) transférées en invest.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées au co	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

IV
A1.1

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (2)	633 988,00	1 281 640,00	1 915 628,00
Dépenses de l'exercice	633 988,00	1 281 640,00	1 915 628,00
011 Charges à caractère général	0,00	527 850,00	527 850,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	460 490,00	460 490,00
014 Atténuations de produits	3 200,00	0,00	3 200,00
022 Dépenses imprévues (fonctionnement)	43 088,00	0,00	43 088,00
023 Virement à la section d'investissement	350 000,00	0,00	350 000,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	90 000,00	0,00	90 000,00
65 Autres charges de gestion courante	0,00	166 300,00	166 300,00
66 Charges financières	145 200,00	0,00	145 200,00
67 Charges exceptionnelles	0,00	127 000,00	127 000,00
68 Dotations aux amortissements et aux provisions	2 500,00	0,00	2 500,00
RECETTES TOTALES (2)	3 619 333,00	90 725,00	3 710 058,00
Recettes de l'exercice	3 259 289,00	90 725,00	3 350 014,00
013 Atténuations de charges	3 000,00	0,00	3 000,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	80 000,00	0,00	80 000,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	17 435,00	17 435,00
73 Impôts et taxes	2 101 756,00	0,00	2 101 756,00
74 Dotations, subventions et participations	1 035 533,00	34 730,00	1 070 263,00
75 Autres produits de gestion courante	0,00	16 100,00	16 100,00
77 Produits exceptionnels	0,00	22 460,00	22 460,00
78 Reprises sur amortissements et provisions	39 000,00	0,00	39 000,00
Restes à réaliser - reports	360 044,00	0,00	360 044,00
002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou défi)	360 044,00	0,00	360 044,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

IV
A1.1

Sous-fonction 02

	020 Administration générale de la collectivité	021 Assemblée locale	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux associations (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres
CHAPITRES						
DEPENSES TOTALES (2)	1 038 540,00	113 750,00	12 850,00	85 850,00	15 450,00	15 200,00
Dépenses de l'exercice	1 038 540,00	113 750,00	12 850,00	85 850,00	15 450,00	15 200,00
011 Charges à caractère général	414 250,00	0,00	6 000,00	77 350,00	15 050,00	15 200,00
012 Charges de personnel et frais assimil	453 590,00	50,00	6 850,00	0,00	0,00	0,00
014 Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022 Dépenses imprévues (fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissemen	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante	43 700,00	113 700,00	0,00	8 500,00	400,00	0,00
66 Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67 Charges exceptionnelles	127 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68 Dotations aux amortissements et aux p	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES TOTALES (2)	62 190,00	0,00	4 800,00	20 250,00	350,00	3 135,00
Recettes de l'exercice	62 190,00	0,00	4 800,00	20 250,00	350,00	3 135,00
013 Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70 Produits des services, du domaine et v	13 300,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	3 135,00
73 Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74 Dotations, subventions et participations	26 430,00	0,00	0,00	8 300,00	0,00	0,00
75 Autres produits de gestion courante	4 800,00	0,00	0,00	10 950,00	350,00	0,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77 Produits exceptionnels	17 660,00	0,00	4 800,00	0,00	0,00	0,00
78 Reprises sur amortissements et provis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser - reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002 Résultat de fonctionnement reporté (e	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

IV
A1.1

FONCTION 1 Sécurité et salubrité publiques

CHAPITRES (1)	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total
DEPENSES TOTALES (2)	217 800,00	3 500,00	221 300,00
Dépenses de l'exercice	217 800,00	3 500,00	221 300,00
011 Charges à caractère général	27 400,00	0,00	27 400,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	190 400,00	0,00	190 400,00
65 Autres charges de gestion courante	0,00	3 500,00	3 500,00
RECETTES TOTALES (2)	13 900,00	0,00	13 900,00
Recettes de l'exercice	13 900,00	0,00	13 900,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	200,00	0,00	200,00
73 Impôts et taxes	11 000,00	0,00	11 000,00
75 Autres produits de gestion courante	2 700,00	0,00	2 700,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 11
	112 Police municipale
CHAPITRES	
DEPENSES TOTALES (2)	217 800,00
Dépenses de l'exercice	217 800,00
011 Charges à caractère général	27 400,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	190 400,00
65 Autres charges de gestion courante	0,00
RECETTES TOTALES (2)	13 900,00
Recettes de l'exercice	13 900,00
013 Atténuations de charges	0,00
70 Produits des services, du domaine et v	200,00
73 Impôts et taxes	11 000,00
75 Autres produits de gestion courante	2 700,00
77 Produits exceptionnels	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

IV
A1.1

FONCTION 2 Enseignement-formation

CHAPITRES (1)	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	25 Services annexes de l'enseignement	Total
DEPENSES TOTALES (2)	3 600,00	381 800,00	1 000,00	386 400,00
Dépenses de l'exercice	3 600,00	381 800,00	1 000,00	386 400,00
011 Charges à caractère général	3 600,00	120 750,00	0,00	124 350,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	252 550,00	0,00	252 550,00
65 Autres charges de gestion courante	0,00	8 500,00	1 000,00	9 500,00
RECETTES TOTALES (2)	0,00	58 120,00	0,00	58 120,00
Recettes de l'exercice	0,00	58 120,00	0,00	58 120,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	25 000,00	0,00	25 000,00
74 Dotations, subventions et participations	0,00	19 700,00	0,00	19 700,00
75 Autres produits de gestion courante	0,00	13 420,00	0,00	13 420,00

CHAPITRES	Sous-fonction 21		Sous-fonction 25
	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	255 Classes de découverte et autres services annexes de
DEPENSES TOTALES (2)	245 400,00	136 400,00	1 000,00
Dépenses de l'exercice	245 400,00	136 400,00	1 000,00
011 Charges à caractère général	50 100,00	70 650,00	0,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	191 800,00	60 750,00	0,00
014 Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante	3 500,00	5 000,00	1 000,00
RECETTES TOTALES (2)	6 500,00	51 620,00	0,00
Recettes de l'exercice	6 500,00	51 620,00	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre	0,00	0,00	0,00
70 Produits des services, du domaine et v	0,00	25 000,00	0,00
74 Dotations, subventions et participations	6 500,00	13 200,00	0,00
75 Autres produits de gestion courante	0,00	13 420,00	0,00
77 Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 3 Culture

CHAPITRES (1)	32 Conservation et diffusion des	33 Action culturelle	Total
DEPENSES TOTALES (2)	114 400,00	900,00	115 300,00
Dépenses de l'exercice	114 400,00	900,00	115 300,00
011 Charges à caractère général	37 400,00	0,00	37 400,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	77 000,00	0,00	77 000,00
65 Autres charges de gestion courante	0,00	900,00	900,00
RECETTES TOTALES (2)	1 000,00	0,00	1 000,00
Recettes de l'exercice	1 000,00	0,00	1 000,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 000,00	0,00	1 000,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 32	
	321 Bibliothèques et médiathèques	324 Entretien du patrimoine culturel
CHAPITRES		
DEPENSES TOTALES (2)	108 100,00	6 300,00
Dépenses de l'exercice	108 100,00	6 300,00
011 Charges à caractère général	31 100,00	6 300,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	77 000,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante	0,00	0,00
RECETTES TOTALES (2)	1 000,00	0,00
Recettes de l'exercice	1 000,00	0,00
70 Produits des services, du domaine et v	1 000,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

IV
A1.1

FONCTION 4 Sport et jeunesse

CHAPITRES (1)	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Total
DEPENSES TOTALES (2)	27 000,00	138 650,00	500,00	166 150,00
Dépenses de l'exercice	27 000,00	138 650,00	500,00	166 150,00
011 Charges à caractère général	6 000,00	84 250,00	0,00	90 250,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	54 400,00	0,00	54 400,00
65 Autres charges de gestion courante	21 000,00	0,00	500,00	21 500,00
RECETTES TOTALES (2)	0,00	14 200,00	0,00	14 200,00
Recettes de l'exercice	0,00	14 200,00	0,00	14 200,00
74 Dotations, subventions et participations	0,00	14 200,00	0,00	14 200,00

CHAPITRES	Sous-fonction 41			Sous-fonction 42
	411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	422 Autres activités pour les jeunes
DEPENSES TOTALES (2)	94 950,00	39 700,00	4 000,00	500,00
Dépenses de l'exercice	94 950,00	39 700,00	4 000,00	500,00
011 Charges à caractère général	40 550,00	39 700,00	4 000,00	0,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	54 400,00	0,00	0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	500,00
RECETTES TOTALES (2)	14 200,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice	14 200,00	0,00	0,00	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre	0,00	0,00	0,00	0,00
70 Produits des services, du domaine et v	0,00	0,00	0,00	0,00
74 Dotations, subventions et participations	14 200,00	0,00	0,00	0,00
77 Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 5 Interventions sociales et santé

CHAPITRES (1)	51 Santé	Total
DEPENSES TOTALES (2)	800,00	800,00
Dépenses de l'exercice	800,00	800,00
65 Autres charges de gestion courante	800,00	800,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 51
	510 Services communs
CHAPITRES	
DEPENSES TOTALES (2)	800,00
Dépenses de l'exercice	800,00
011 Charges à caractère général	0,00
65 Autres charges de gestion courante	800,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 6 Famille

CHAPITRES (1)	61 Services en faveur des personnes âgées	Total
DEPENSES TOTALES (2)	1 000,00	1 000,00
Dépenses de l'exercice	1 000,00	1 000,00
65 Autres charges de gestion courante	1 000,00	1 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

IV
A1.1

FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement

CHAPITRES (1)	8 Aménagement et services urbains,	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
DEPENSES TOTALES (2)	8 000,00	699 600,00	284 400,00	0,00	992 000,00
Dépenses de l'exercice	8 000,00	699 600,00	284 400,00	0,00	992 000,00
011 Charges à caractère général	8 000,00	245 300,00	206 700,00	0,00	460 000,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	439 300,00	77 700,00	0,00	517 000,00
67 Charges exceptionnelles	0,00	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00
RECETTES TOTALES (2)	0,00	12 500,00	0,00	0,00	12 500,00
Recettes de l'exercice	0,00	12 500,00	0,00	0,00	12 500,00
013 Atténuations de charges	0,00	4 100,00	0,00	0,00	4 100,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	1 600,00	0,00	0,00	1 600,00
77 Produits exceptionnels	0,00	6 800,00	0,00	0,00	6 800,00

CHAPITRES	Sous-fonction 81					Sous-fonction 82		
	810 Services communs	811 Eau et assainissement.	813 Propreté urbaine	814 Éclairage public	816 Autres réseaux et services divers	820 Services communs	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains
DEPENSES TOTALES (2)	483 400,00	15 000,00	143 200,00	58 000,00	0,00	32 800,00	162 600,00	89 000,00
Dépenses de l'exercice	483 400,00	15 000,00	143 200,00	58 000,00	0,00	32 800,00	162 600,00	89 000,00
011 Charges à caractère général	108 300,00	0,00	79 000,00	58 000,00	0,00	3 600,00	162 600,00	40 500,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	375 100,00	0,00	64 200,00	0,00	0,00	29 200,00	0,00	48 500,00
67 Charges exceptionnelles	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES TOTALES (2)	10 900,00	0,00	0,00	0,00	1 600,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice	10 900,00	0,00	0,00	0,00	1 600,00	0,00	0,00	0,00
013 Atténuations de charges	4 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70 Produits des services, du domaine et v	0,00	0,00	0,00	0,00	1 600,00	0,00	0,00	0,00
74 Dotations, subventions et participation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75 Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77 Produits exceptionnels	6 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 9 Action économique

CHAPITRES (1)	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	Total
DEPENSES TOTALES (2)	700,00	10 500,00	11 200,00
Dépenses de l'exercice	700,00	10 500,00	11 200,00
011 Charges à caractère général	700,00	2 000,00	2 700,00
65 Autres charges de gestion courante	0,00	8 500,00	8 500,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV
A1.2

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (2)	431 881,00	210 900,00	642 781,00
Dépenses de l'exercice	366 181,00	192 700,00	558 881,00
Non individualisées en opérations	366 181,00	1 500,00	367 681,00
020 Dépenses imprévues (investissement)	4 181,00	0,00	4 181,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	80 000,00	0,00	80 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées	282 000,00	0,00	282 000,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	1 500,00	1 500,00
N° Opérations	0,00	191 200,00	191 200,00
290 BATIMENT GARE	0,00	45 000,00	45 000,00
415 ACQUISITIONS	0,00	1 200,00	1 200,00
290 BATIMENT GARE	0,00	100 000,00	100 000,00
63 EXTENSION CIMETIERE COMMUNAL	0,00	45 000,00	45 000,00
Restes à réaliser - reports	65 700,00	18 200,00	83 900,00
Non individualisées en opérations	65 700,00	0,00	65 700,00
20 Immobilisations incorporelles	25 100,00	0,00	25 100,00
21 Immobilisations corporelles	40 600,00	0,00	40 600,00
N° Opérations	0,00	18 200,00	18 200,00
290 BATIMENT GARE	0,00	5 300,00	5 300,00
63 EXTENSION CIMETIERE COMMUNAL	0,00	12 900,00	12 900,00
RECETTES TOTALES (2)	1 272 681,00	240 100,00	1 512 781,00
Recettes de l'exercice	996 000,00	237 200,00	1 233 200,00
Non affectées aux opérations	996 000,00	0,00	996 000,00
021 Virement de la section de fonctionnemen	350 000,00	0,00	350 000,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	90 000,00	0,00	90 000,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	556 000,00	0,00	556 000,00
Affectées aux opérations	0,00	237 200,00	237 200,00
290 BATIMENT GARE	0,00	72 500,00	72 500,00
63 EXTENSION CIMETIERE COMMUNAL	0,00	14 700,00	14 700,00
92 ACCESSIBILITE BATIMENTS ERP	0,00	150 000,00	150 000,00
Restes à réaliser - reports	276 681,00	2 900,00	279 581,00
Non affectées aux opérations	276 681,00	0,00	276 681,00
001 Solde d'exécution de la section d'investis	276 681,00	0,00	276 681,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
Affectées aux opérations	0,00	2 900,00	2 900,00
72 FOYER RURAL	0,00	2 900,00	2 900,00

Sous-fonction 02			
	020 Administration générale de la	025 Aides aux associations (non	026 Cimetières et pompes funèbres
DEPENSES TOTALES (2)	153 000,00	0,00	57 900,00
Dépenses de l'exercice	147 700,00	0,00	45 000,00
Non individualisées en opérations	1 500,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00	0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	1 500,00	0,00	0,00
N° Opérations	146 200,00	0,00	45 000,00
63 EXTENSION CIMETIERE COMMUNAL	0,00	0,00	0,00
290 BATIMENT GARE	45 000,00	0,00	0,00
415 ACQUISITIONS	0,00	0,00	0,00
415 ACQUISITIONS	1 200,00	0,00	0,00
63 EXTENSION CIMETIERE COMMUNAL	0,00	0,00	0,00
72 FOYER RURAL	0,00	0,00	0,00
79 BATIMENT HALLE DE LA REPUBLIQUE	0,00	0,00	0,00
290 BATIMENT GARE	100 000,00	0,00	0,00
63 EXTENSION CIMETIERE COMMUNAL	0,00	0,00	45 000,00
Restes à réaliser - reports	5 300,00	0,00	12 900,00
Non individualisées en opérations	0,00	0,00	0,00
001 Solde d'exécution de la section d'investis	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
N° Opérations	5 300,00	0,00	12 900,00
290 BATIMENT GARE	5 300,00	0,00	0,00
63 EXTENSION CIMETIERE COMMUNAL	0,00	0,00	12 900,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

	Sous-fonction 02		
	020 Administration générale de la	025 Aides aux associations (non	026 Cimetières et pompes funèbres
RECETTES TOTALES (2)	222 500,00	2 900,00	14 700,00
Recettes de l'exercice	222 500,00	0,00	14 700,00
Non affectées aux opérations	0,00	0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnemen	0,00	0,00	0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	0,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
Affectées aux opérations	222 500,00	0,00	14 700,00
63 EXTENSION CIMETIERE COMMUNAL	0,00	0,00	0,00
290 BATIMENT GARE	72 500,00	0,00	0,00
63 EXTENSION CIMETIERE COMMUNAL	0,00	0,00	14 700,00
92 ACCESSIBILITE BATIMENTS ERP	150 000,00	0,00	0,00
Restes à réaliser - reports	0,00	2 900,00	0,00
Non affectées aux opérations	0,00	0,00	0,00
001 Solde d'exécution de la section d'investis	0,00	0,00	0,00
Affectées aux opérations	0,00	2 900,00	0,00
72 FOYER RURAL	0,00	2 900,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

FONCTION 1 Sécurité et salubrité publiques

CHAPITRES (1)	11 Sécurité intérieure	Total
DEPENSES TOTALES (2)	18 500,00	18 500,00
Dépenses de l'exercice	18 500,00	18 500,00
N° Opérations	18 500,00	18 500,00
300 VIDEO PROTECTION	16 000,00	16 000,00
77 SECURITE INCENDIE	2 500,00	2 500,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 11	
	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et
DEPENSES TOTALES (2)	16 000,00	2 500,00
Dépenses de l'exercice	16 000,00	2 500,00
N° Opérations	16 000,00	2 500,00
300 VIDEO PROTECTION	16 000,00	0,00
415 ACQUISITIONS	0,00	0,00
77 SECURITE INCENDIE	0,00	2 500,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

FONCTION 2 Enseignement-formation

CHAPITRES (1)	21 Enseignement du premier degré	Total
DEPENSES TOTALES (2)	27 800,00	27 800,00
Dépenses de l'exercice	8 500,00	8 500,00
N° Opérations	8 500,00	8 500,00
415 ACQUISITIONS	8 500,00	8 500,00
Restes à réaliser - reports	19 300,00	19 300,00
N° Opérations	19 300,00	19 300,00
71 AMENAGEMENT ECOLE SAND	19 300,00	19 300,00
RECETTES TOTALES (2)	11 600,00	11 600,00
Restes à réaliser - reports	11 600,00	11 600,00
Affectées aux opérations	11 600,00	11 600,00
71 AMENAGEMENT ECOLE SAND	11 600,00	11 600,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 21
	212 Ecoles primaires
DEPENSES TOTALES (2)	27 800,00
Dépenses de l'exercice	8 500,00
Non individualisées en opérations	0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	0,00
N° Opérations	8 500,00
415 ACQUISITIONS	8 500,00
66 ECOLE DOLTO	0,00
54 GROUPE SCOLAIRE	0,00
Restes à réaliser - reports	19 300,00
N° Opérations	19 300,00
71 AMENAGEMENT ECOLE SAND	19 300,00
RECETTES TOTALES (2)	11 600,00
Recettes de l'exercice	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV
A1.2

Sous-fonction 21	
212	
Ecoles primaires	
Affectées aux opérations	0,00
54 GROUPE SCOLAIRE	0,00
66 ECOLE DOLTO	0,00
Restes à réaliser - reports	11 600,00
Affectées aux opérations	11 600,00
71 AMENAGEMENT ECOLE SAND	11 600,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

FONCTION 3 Culture

CHAPITRES (1)	32 Conservation et diffusion des patrimoines	Total
DEPENSES TOTALES (2)	1 145 000,00	1 145 000,00
Dépenses de l'exercice	400 000,00	400 000,00
N° Opérations	400 000,00	400 000,00
44 BATIMENT BIBLIOTHEQUE	50 000,00	50 000,00
44 BATIMENT BIBLIOTHEQUE	350 000,00	350 000,00
Restes à réaliser - reports	745 000,00	745 000,00
N° Opérations	745 000,00	745 000,00
44 BATIMENT BIBLIOTHEQUE	745 000,00	745 000,00
RECETTES TOTALES (2)	320 000,00	320 000,00
Recettes de l'exercice	320 000,00	320 000,00
Affectées aux opérations	320 000,00	320 000,00
44 BATIMENT BIBLIOTHEQUE	320 000,00	320 000,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 32
	321 Bibliothèques et médiathèques
DEPENSES TOTALES (2)	1 145 000,00
Dépenses de l'exercice	400 000,00
N° Opérations	400 000,00
44 BATIMENT BIBLIOTHEQUE	0,00
44 BATIMENT BIBLIOTHEQUE	0,00
44 BATIMENT BIBLIOTHEQUE	50 000,00
44 BATIMENT BIBLIOTHEQUE	350 000,00
Restes à réaliser - reports	745 000,00
N° Opérations	745 000,00
44 BATIMENT BIBLIOTHEQUE	745 000,00
RECETTES TOTALES (2)	320 000,00
Recettes de l'exercice	320 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV
A1.2

Sous-fonction 32	
321	
Bibliothèques et médiathèques	
Affectées aux opérations	320 000,00
44 BATIMENT BIBLIOTHEQUE	0,00
44 BATIMENT BIBLIOTHEQUE	320 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

FONCTION 4 Sport et jeunesse

CHAPITRES (1)	41 Sports	Total
DEPENSES TOTALES (2)	176 100,00	176 100,00
Dépenses de l'exercice	160 000,00	160 000,00
N° Opérations	160 000,00	160 000,00
91 STRUCTURES DE LOISIRS	160 000,00	160 000,00
Restes à réaliser - reports	16 100,00	16 100,00
N° Opérations	16 100,00	16 100,00
91 STRUCTURES DE LOISIRS	16 100,00	16 100,00
RECETTES TOTALES (2)	122 300,00	122 300,00
Recettes de l'exercice	56 000,00	56 000,00
Affectées aux opérations	56 000,00	56 000,00
91 STRUCTURES DE LOISIRS	56 000,00	56 000,00
Restes à réaliser - reports	66 300,00	66 300,00
Affectées aux opérations	66 300,00	66 300,00
86 BATIMENT HALLE SPORT ROUTE USCLA	59 300,00	59 300,00
91 STRUCTURES DE LOISIRS	7 000,00	7 000,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 41	
	411 Salles de sport, gymnases	414 Autres équipements
DEPENSES TOTALES (2)	0,00	176 100,00
Dépenses de l'exercice	0,00	160 000,00
Non individualisées en opérations	0,00	0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	0,00	0,00
N° Opérations	0,00	160 000,00
415 ACQUISITIONS	0,00	0,00
91 STRUCTURES DE LOISIRS	0,00	160 000,00
Restes à réaliser - reports	0,00	16 100,00
N° Opérations	0,00	16 100,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

	Sous-fonction 41	
	411 Salles de sport, gymnases	414 Autres équipements
91 STRUCTURES DE LOISIRS	0,00	16 100,00
RECETTES TOTALES (2)	59 300,00	63 000,00
Recettes de l'exercice	0,00	56 000,00
Affectées aux opérations	0,00	56 000,00
91 STRUCTURES DE LOISIRS	0,00	56 000,00
Restes à réaliser - reports	59 300,00	7 000,00
Affectées aux opérations	59 300,00	7 000,00
86 BATIMENT HALLE SPORT ROUTE USCLA	59 300,00	0,00
91 STRUCTURES DE LOISIRS	0,00	7 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV
A1.2

FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement

CHAPITRES (1)	8 Aménagement et services urbains, environnement	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
DEPENSES TOTALES (2)	0,00	98 400,00	303 100,00	45 000,00	446 500,00
Dépenses de l'exercice	0,00	17 300,00	257 000,00	45 000,00	319 300,00
N° Opérations	0,00	17 300,00	257 000,00	45 000,00	319 300,00
37 CHEMINS RURAUX	0,00	0,00	57 000,00	0,00	57 000,00
415 ACQUISITIONS	0,00	17 300,00	0,00	0,00	17 300,00
60 AMENAGEMENT PLUVIAL	0,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00
75 AIRE DE REMPLISSAGE	0,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00
92 ACCESSIBILITE BATIMENTS ERP	0,00	0,00	200 000,00	0,00	200 000,00
Restes à réaliser - reports	0,00	81 100,00	46 100,00	0,00	127 200,00
N° Opérations	0,00	81 100,00	46 100,00	0,00	127 200,00
92 ACCESSIBILITE BATIMENTS ERP	0,00	0,00	14 100,00	0,00	14 100,00
15 ELECTRICITE	0,00	0,00	9 500,00	0,00	9 500,00
26 ECLAIRAGE PUBLIC MAIRIE	0,00	0,00	9 500,00	0,00	9 500,00
27 ECLAIRAGE PUBLIC MISE AUX NORMES	0,00	73 900,00	0,00	0,00	73 900,00
415 ACQUISITIONS	0,00	0,00	13 000,00	0,00	13 000,00
82 ATELIERS MUNICIPAUX	0,00	7 200,00	0,00	0,00	7 200,00
RECETTES TOTALES (2)	0,00	448 800,00	41 200,00	0,00	490 000,00
Recettes de l'exercice	0,00	207 200,00	21 200,00	0,00	228 400,00
Non affectées aux opérations	0,00	207 200,00	0,00	0,00	207 200,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	207 200,00	0,00	0,00	207 200,00
Affectées aux opérations	0,00	0,00	21 200,00	0,00	21 200,00
37 CHEMINS RURAUX	0,00	0,00	21 200,00	0,00	21 200,00
Restes à réaliser - reports	0,00	241 600,00	20 000,00	0,00	261 600,00
Affectées aux opérations	0,00	241 600,00	20 000,00	0,00	261 600,00
26 ECLAIRAGE PUBLIC MAIRIE	0,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
82 ATELIERS MUNICIPAUX	0,00	241 600,00	0,00	0,00	241 600,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV
A1.2

	Sous-fonction 81		Sous-fonction 82			Sous-fonction 83	
	810 Services communs	814 Éclairage public	820 Services communs	822 Voirie communale et routes	824 Autres opérations d'aménagement	831 Aménagement des eaux	832 Actions spécifiques de lutte contre la
DEPENSES TOTALES (2)	24 500,00	73 900,00	227 100,00	57 000,00	19 000,00	30 000,00	15 000,00
Dépenses de l'exercice	17 300,00	0,00	200 000,00	57 000,00	0,00	30 000,00	15 000,00
Non individualisées en opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
N° Opérations	17 300,00	0,00	200 000,00	57 000,00	0,00	30 000,00	15 000,00
60 AMENAGEMENT PLUVIAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
82 ATELIERS MUNICIPAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
37 CHEMINS RURAUX	0,00	0,00	0,00	57 000,00	0,00	0,00	0,00
415 ACQUISITIONS	17 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60 AMENAGEMENT PLUVIAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00
75 AIRE DE REMPLISSAGE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
82 ATELIERS MUNICIPAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
83 VOIRIE COMMUNALE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
92 ACCESSIBILITE BATIMENTS ERP	0,00	0,00	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser - reports	7 200,00	73 900,00	27 100,00	0,00	19 000,00	0,00	0,00
N° Opérations	7 200,00	73 900,00	27 100,00	0,00	19 000,00	0,00	0,00
92 ACCESSIBILITE BATIMENTS ERP	0,00	0,00	14 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
15 ELECTRICITE	0,00	0,00	0,00	0,00	9 500,00	0,00	0,00
26 ECLAIRAGE PUBLIC MAIRIE	0,00	0,00	0,00	0,00	9 500,00	0,00	0,00
27 ECLAIRAGE PUBLIC MISE AUX NORMES	0,00	73 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
415 ACQUISITIONS	0,00	0,00	13 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
82 ATELIERS MUNICIPAUX	7 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES TOTALES (2)	448 800,00	0,00	0,00	21 200,00	20 000,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice	207 200,00	0,00	0,00	21 200,00	0,00	0,00	0,00
Non affectées aux opérations	207 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	207 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectées aux opérations	0,00	0,00	0,00	21 200,00	0,00	0,00	0,00
26 ECLAIRAGE PUBLIC MAIRIE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
37 CHEMINS RURAUX	0,00	0,00	0,00	21 200,00	0,00	0,00	0,00
82 ATELIERS MUNICIPAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

	Sous-fonction 81		Sous-fonction 82			Sous-fonction 83	
	810 Services communs	814 Éclairage public	820 Services communs	822 Voirie communale et routes	824 Autres opérations d'aménagement	831 Aménagement des eaux	832 Actions spécifiques de lutte contre la
Restes à réaliser - reports	241 600,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00
Affectées aux opérations	241 600,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00
26 ECLAIRAGE PUBLIC MAIRIE	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00
82 ATELIERS MUNICIPAUX	241 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
CREDITS DE TRESORERIE (1)

A2.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					6 429 346,55									
1641 Emprunts en euros (total)					6 429 346,55									
667591015	CREDIT AGRICOLE EMPRUNT	22/12/2000		25/05/2001	457 347,05	F		5.93	5.90653		T	X	N	A-1
757103010	CREDIT AGRICOLE EMPRUNT	01/01/2003		25/03/2003	229 000,00	F		4.89	4.89		T	X	N	A-1
888398011	CREDIT AGRICOLE EMPRUNT	01/01/2004		25/05/2004	229 000,00	F		4.62	4.62		A	X	N	A-1
008KBX018PR	CREDIT AGRICOLE EMPRUNT	01/01/2008		12/10/2008	995 500,00	F		4.35	4.35		A	X	N	A-1
01QMHH015PR	CREDIT AGRICOLE EMPRUNT	16/01/2009		16/04/2009	200 000,00	F		4.88	4.97928		T	X	N	A-1
018F5H015PR	CREDIT AGRICOLE EMPRUNT	20/12/2010		20/04/2011	250 000,00	F		3.25	3.29306		T	X	N	A-1
01U6WA010PR	CREDIT AGRICOLE EMPRUNT	01/01/2010		15/06/2010	200 000,00	F		4.6	4.6		S	X	N	A-1
A171300300	CAISSE EPARGNE LANGUEDOC	21/12/2012		25/08/2013	500 000,00	F		4.83	4.83		T	C	N	A-1
008512620220020	CREDIT MUTUEL	16/01/2014		31/08/2014	300 000,00	F		3.8	3.97013		T	X	N	A-1
10056	CAISSE DES DEPOTS CDC	11/06/2014		01/12/2015	1 504 961,76	F		1.75	1.7849		T	X	N	A-1
1240018 AVENANT	CAISSE DES DEPOTS CDC	07/12/2015		01/05/2016	1 563 537,74	R		2.25	2.24957		T	X	N	A-1
Total général					6 429 346,55									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2019											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		4 744 930,59					281 337,41	142 195,80	0,00	19 183,01
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		4 744 930,59					281 337,41	142 195,80	0,00	19 183,01
667591015	N	0,00		206 214,57	7,08	F		5.90653	23 488,60	11 712,64	0,00	1 083,57
757103010	N	0,00		115 362,60	8,92	F		4.89	10 470,69	5 451,19	0,00	85,49
888398011	N	0,00		77 829,19	4,33	F		4.62	14 192,46	3 595,71	0,00	1 764,01
008KBX018PR	N	0,00		552 804,24	8,75	F		4.35	51 491,75	24 046,97	0,00	4 785,44
01QMHH015PR	N	0,00		86 981,55	5,00	F		4.97928	14 906,44	3 974,68	0,00	732,77
018F5H015PR	N	0,00		192 798,43	17,00	F		3.29306	8 481,81	6 163,27	0,00	1 181,42
01U6WA010PR	N	0,00		131 802,42	10,92	F		4.6	9 446,97	5 955,51	0,00	250,15
A171300300	N	0,00		390 000,00	19,33	F		4.83	20 000,00	18 474,76	0,00	1 787,10
008512620220020	N	0,00		250 770,36	15,33	F		3.97013	12 125,10	9 357,86	0,00	789,67
10056	N	0,00		1 377 117,42	26,67	F		1.7849	40 809,08	23 677,88	0,00	1 936,12
1240018 AVENANT	N	0,00		1 363 249,81	15,08	R		2.24957	75 924,51	29 785,33	0,00	4 787,27
Total général		0,00		4 744 930,59					281 337,41	142 195,80	0,00	19 183,01

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2019 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A2.4

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	11					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	4 744 930,59					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2019 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

A2.6

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668 .

PAULHAN - 34 - COMMUNE	BP 2019
------------------------	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 500,00€			17/12/2013
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	2135 Inst. générales, agencem, aménagement des constructions	15	17/12/2013
Linéaire	2152 Installations de voirie	10	17/12/2013
Linéaire	2158 Autres installations, matériel et outillage techniques	5	17/12/2013
Linéaire	2182 Matériel de transport	10	17/12/2013
Linéaire	2183 Matériel de bureau et matériel informatique	5	17/12/2013
Linéaire	2184 Mobilier	15	17/12/2013
Linéaire	2188 Autres immobilisations corporelles	10	17/12/2013
Linéaire	Autre matériel et outillage de voirie	10	17/12/2013
Linéaire	Autres agencements et aménagements de terrains	15	17/12/2013
Linéaire	Autres immobilisations corporelles	10	17/12/2013
Linéaire	frais d'études non suivis de réalisation	5	17/12/2013
Linéaire	frais d'insertion et d'études non suivis de réalisation	5	17/12/2013
Linéaire	frais d'insertion non suivis de réalisation	5	17/12/2013
Linéaire	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadast	10	17/12/2013
Linéaire	Inst. générales, agencem, aménagement des constructions	15	17/12/2013
Linéaire	Installations de voirie	10	17/12/2013
Linéaire	logiciels	2	17/12/2013
Linéaire	Matériel de bureau et matériel informatique	5	17/12/2013
Linéaire	Matériel de transport	10	17/12/2013
Linéaire	Matériel roulant - Voirie	10	17/12/2013
Linéaire	Mobilier	15	17/12/2013
Linéaire	Plantations d'arbres et d'arbustes	15	17/12/2013

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
TOTAL						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès.....provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

PAULHAN - 34 - COMMUNE	BP 2019
------------------------	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS (1)	A5

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		289 181,00	289 181,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		282 000,00	282 000,00
1641	Emprunts en euros	282 000,00	282 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		7 181,00	7 181,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	3 000,00	3 000,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	4 181,00	4 181,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	4 181,00	4 181,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	289 181,00	991 500,00	D001 0,00	1 280 681,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		620 000,00	III 620 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)		180 000,00	180 000,00
10222	Dotations, fonds divers et réserves	145 000,00	145 000,00
10223	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	35 000,00	35 000,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		440 000,00	440 000,00
2802	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	4 760,00	4 760,00
28031	Amortissements des frais d'études	9 000,00	9 000,00
28041511	GFP de rattachement - Biens mobiliers, matériel et études	940,00	940,00
28051	Concessions et droits similaires	2 600,00	2 600,00
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	470,00	470,00
281312	Bâtiments scolaires	420,00	420,00
28135	Installat° générales, agencements, aménagement des construct°	8 000,00	8 000,00
28138	Autres constructions	650,00	650,00
28152	Installations de voirie	12 100,00	12 100,00
281538	Autres réseaux	400,00	400,00
281561	Matériel roulant	290,00	290,00
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	2 140,00	2 140,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	2 210,00	2 210,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	6 500,00	6 500,00
28182	Matériel de transport	23 000,00	23 000,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	4 780,00	4 780,00
28184	Mobilier	9 000,00	9 000,00
28188	Autres immobilisations corporelles	2 740,00	2 740,00
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	350 000,00	350 000,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	620 000,00	342 400,00	276 681,00	376 000,00	1 615 081,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 280 681,00
Ressources propres disponibles	IV	1 615 081,00
Solde	V = IV - II (6)	+ 334 400,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrive uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

PAULHAN - 34 - COMMUNE	BP 2019
------------------------	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.2.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
				Recettes issues de la TEOM	
				Dotations et participations reçues	
				Autres recettes de fonctionnement éventuelles	
	Total des dépenses réelles	0,00		Total des recettes réelles	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00		Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00		TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION D'INVESTISSEMENT

Ax.2.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilés			Souscription d'emprunts et dettes assimilées	
	Acquisitions d'immobilisations			Dotations et subventions reçues	
	Opérations d'équipement				
	Autres dépenses éventuelles			Autres recettes éventuelles	
	Opérations pour compte de tiers			Opérations pour compte de tiers	
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	<i>Total des dépenses d'ordre</i>			<i>Total des recettes d'ordre</i>	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES	

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

A8

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

A9

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération :	Intitulé de l'opération :	Date de la délibération :			
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	DEPENSES (a)				
	Dépenses nettes (a-c)				
	RECETTES (b)				
	Recettes nettes (b-d)				

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Designation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					2 390 784,37	1 818 395,47										58 159,33	52 758,13	
CAISSE DES DEPOTS CDC	2002	X	ROUQUETTE HAUTE 23 LOGT	CAISSE DES DEPOTS CDC	1 268 902,69	869 949,03	17,17	A	F	4,2	F	4,2				36 537,86	33 304,08	
CAISSE DES DEPOTS CDC	2002	X	ROUQUETTE HAUTE 25 LOGT	CAISSE DES DEPOTS CDC	98 718,97	84 068,94	32,17	A	F	4,2	F	4,2				3 530,90	1 222,96	
CAISSE DES DEPOTS CDC	2002	X	ROUQUETTE HAUTE 2 LOGT	CAISSE DES DEPOTS CDC	109 826,71	73 259,97	17,17	A	F	3,7	F	3,7				2 710,62	2 936,22	
CAISSE DES DEPOTS CDC	2010	X	LOTISSEMENT LA CANDAURADE	CAISSE DES DEPOTS CDC	100 663,00	92 172,27	40,50	A	F	2,35	F	2,35				2 166,05	1 077,03	
CAISSE DES DEPOTS CDC	2010	X	LOTISSEMENT LA CANDAURADE	CAISSE DES DEPOTS CDC	282 147,00	237 728,28	30,50	A	F	1,55	F	1,55				3 684,79	5 384,02	
CAISSE DES DEPOTS CDC	2010	X	LOTISSEMENT LA CANDAURADE	CAISSE DES DEPOTS CDC	80 051,00	71 306,99	40,50	A	F	1,55	F	1,55				1 105,26	1 054,69	
CAISSE DES DEPOTS CDC	2010	X	LOTISSEMENT LA CANDAURADE	CAISSE DES DEPOTS CDC	354 797,00	307 795,93	30,50	A	F	2,35	F	2,35				7 233,20	5 967,07	
CAISSE DES DEPOTS CDC	2011	X	LOTISSEMENT LA CANDAURADE	CAISSE DES DEPOTS CDC	95 678,00	82 114,06	30,83	A	F	1,45	F	1,45				1 190,65	1 812,06	
TOTAL GENERAL					2 390 784,37	1 818 395,47										58 159,33	52 758,13	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II	3 369 734,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II	0,00%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS 8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir						
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)	

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.
(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

B1.4

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 01/01/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL							

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible;
- la colonne « Dette en capital 01/01/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 01/01/N;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

PAULHAN - 34 - COMMUNE	BP 2019
------------------------	---------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

Année d'origine	Nature de l'engagement		Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL							

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET (article L. 2311-7 du CGCT)	B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
FONCTIONNEMENT					
6574	1	SUBVENTION	ASSOCIATION COMMERCANTS ET ARTISANS ACA2P	Associations	8 500,00
6574	2	SUBVENTION	ETOILE SPORTIVE PAULHAN PEZENAS	Associations	15 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN

B2.1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

Libellé de la recette :							
Reste à employer au 01/01/N :							
Recettes				Dépenses			
Chapitre	Article	Libellé article	Montant	Chapitre	Article	Libellé article	Montant
Reste à employer au 31/12/N :							

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :				0,00			
TOTAL Recettes				TOTAL Dépenses			
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :							

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		14	1	15	11	0	11
ATTACHE PRINCIPAL	A	1	0	1	1	0	1
REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CLASSE	B	3	0	3	3	0	3
REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CLASSE	B	3	0	3	0	0	0
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	2	1	3	3	0	3
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 1ERE CLASSE	C	1	0	1	0	0	0
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2EME CLASSE	C	4	0	4	4	0	4
FILIERE TECHNIQUE (c)		21	7	28	20	0	20
TECHNICIEN PRINCIPAL 1ère CLASSE	B	1	0	1	1	0	1
ADJOINT TECHNIQUE	C	8	6	14	12	0	12
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 1ere CLASSE	C	5	0	5	1	0	1
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2ème CLASSE	C	5	1	6	5	0	5
AGENT DE MAITRISE	C	1	0	1	1	0	1
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	1	0	1	0	0	0
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		1	4	5	3	0	3
ASEM PRINCIPAL 1ERE CLASSE	C	0	2	2	0	0	0
ASEM PRINCIPAL 2EME CLASSE	C	1	2	3	3	0	3
FILIERE CULTURELLE (h)		3	0	3	2	0	2
ASSISTANT DE CONSERVATION	B	1	0	1	1	0	1
ADJOINT DU PATRIMOINE PRINCIPAL 1ERE CLASSE	C	1	0	1	0	0	0
ADJOINT DU PATRIMOINE PRINCIPAL 2EME CLASSE	C	1	0	1	1	0	1
FILIERE POLICE (j)		5	0	5	3	0	3
CHEF DE SERVICE POLICE MUNICIPALE PRINCIPAL 1ERE CLASSE	B	1	0	1	0	0	0
CHEF DE SERVICE POLICE MUNICIPALE PRINCIPAL 2EME CLASSE	B	1	0	1	1	0	1

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
BRIGADIER CHEF PRINCIPAL	C	2	0	2	2	0	2
GARDIEN BRIGADIER	C	1	0	1	0	0	0
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		44	12	56	39	0	39

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019

C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2019	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
7	C	TECH		0,00	ART 3	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)	C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> (2)				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

PAULHAN - 34 - COMMUNE	BP 2019
-------------------------------	----------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE (1)	C3.2

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

PAULHAN - 34 - COMMUNE	BP 2019
------------------------	---------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

Catégorie	Intitulé / objet	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

PAULHAN - 34 - COMMUNE	BP 2019
------------------------	---------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

PAULHAN - 34 - COMMUNE	BP 2019
------------------------	---------

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / 2018 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2018 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2018 (%)
Taxe d'habitation	4 651 000,00	2,876	16,830	0,000	782 763,00	2,876
Taxe foncière sur les propriétés bâties	3 340 000,00	4,147	30,640	0,000	1 023 376,00	4,147
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	76 300,00	1,598	82,840	0,000	63 207,00	1,598
TOTAL	8 067 300,00	3,386			1 869 346,00	3,523

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Présenté par le Le Maire,
A Paulhan, le 11/04/2019
Le Le Maire,

Nombre de membres en exercice : 27
 Nombre de membres présents : 20
 Nombre de suffrages exprimés : 26
 VOTES : Pour : 21
 Contre : 5
 Abstention :

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session Ordinaire.
A Paulhan, le 11/04/2019

Date de convocation : 03/04/2019

Les membres du Conseil Municipal,

VALERO CLAUDE	
GUERIN AUDREY	
ARNAUD RAYMOND	
ARNAUD PONCY PIERRETTE	
ENGELVIN GERARD	
ROYON SOPHIE	
ALEIX BERTRAND	
RICARD CHRISTINE	
BONSIGNORI VINCENT	
ALAMBERT ELIE	
AMMARI HANANE	
BORGNAT GERALDINE	
ROIG JOSE	

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

BALLESTER CHRISTIAN	
BIROUSTE PASCAL	
BOUISSON MYLENE	
DJUROVIC BESALDUCH ALEKSANDRA	
DUPONT LAURENT	
GASC GEORGES	
GASPARD CHANTAL	
GAVINET ISABELLE	
HEREDIA FABIENNE	
JAM THIERRY	
JAURION LEON	
L HOTE VALERIE	
SEBASTIAN DAVID	
WEHRMEIJER PATRICIA	

Certifié exécutoire par le Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A Paulhan, le

SOMMAIRE

I. Informations générales

p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières

p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses

p.13 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes

p.15 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.17 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.19 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – ANNEXES

Jointes

Sans Objet

A - Eléments du bilan

p.42 A1 - Présentation croisée par fonction

p.51 A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail de fonctionnement

p.61 A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail d'investissement

p.74 A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

p.75 A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes

p.77 A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux

p.78 A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

p.79 A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

p.81 A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme

p.82 A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes

p.83 A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements

p.84 A4 - Etat des provisions

p.85 A5 - Etalement des provisions

p.86 A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

p.87 A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

p.88 A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement

p.89 A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement

p.90 A8 - Etat des charges transférées

p.91 A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers

B - Engagements hors bilan

p.92 B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement

p.93 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement

p.94 B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail

p.95 B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé

p.96 B1.5 - Etat des autres engagements donnés

p.97 B1.6 - Etat des engagements reçus

p.98 B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget

p.99 B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

p.100 B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

p.101 B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

C - Autres éléments d'informations

p.102 C1 - Etat du personnel

p.105 C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier

p.106 C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement

p.107 C3.2 - Liste des établissements publics créés

p.108 C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

p.109 C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures

p.110 D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes

p.111 D2 - Arrêté et signatures

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)